Enfants maltraités – La SPG se défend d'avoir couvert des employés de Mancy

Enfants maltraitésLa SPG se défend d'avoir couvert des employés de Mancy

Le syndicat des enseignants du primaire rappelle avoir partagé très rapidement ses inquiétudes au sujet de la situation du foyer.



Sophie Simon Publié: 01.02.2022, 14h42 15 commentaires



Le Foyer de Mancy, à Collonge-Bellerive. LUCIEN FORTUNATI

Les accusations envers le SIT et la Société pédagogique genevoise (le syndicat des enseignants du primaire) dans le cadre du scandale du foyer de Mancy se sont multipliées au point que cette dernière vient de publier une mise au point.

AboÉducation spécialiséeUne enquête sur le Foyer de Mancy AboFoyer de MancyMaltraitances sur des enfants: la chasse au coupable Il y a d'une part l'article du <u>«Temps»</u> qui relate le «rôle trouble» des syndicats dans cette affaire, accusés d'avoir systématiquement pris la défense des employés, même de ceux soupçonnés de maltraitance. Et puis les déclarations politiques, comme celle du président du PLR, Bertrand Reich, sur Facebook, pour qui l'action de la SPG «a été purement individuelle, visant à éviter ou limiter toute forme de sanction à l'endroit de ses membres. Est-ce critiquable?

Non, si on considère que le rôle d'un syndicat réside entièrement dans la défense individuelle de ses membres. Cela implique qu'il a renoncé à être un partenaire social visant à construire avec l'employeur une entreprise de qualité. La SPG a préféré préserver le sort de ses affiliés plutôt que protéger les enfants, plutôt que se battre avec la direction pour permettre à l'institution de fonctionner. C'est son choix et son droit. Elle doit l'assumer et admettre alors qu'elle n'a plus vocation à être un partenaire social.» Le député de même bord Jean Romain s'interroge d'ailleurs en commentaire: «Si le syndicat savait qu'on maltraitait des enfants à Mancy et qu'il s'est tu pour protéger ses membres, n'est-ce pas de la non-assistance à personnes en danger?»

Allégations «diffamatoires»

La SPG déclare dans un communiqué mardi matin qu'elle «ne saurait en aucune manière cautionner des actes de maltraitance s'ils devaient être avérés [...]. Son rôle lors de l'accompagnement individuel de ses membres en tant qu'association professionnelle et syndicale consiste à s'assurer que les droits du personnel, notamment celui d'être entendu, soient respectés.»

Le syndicat affirme avoir partagé «très rapidement» ses préoccupations sur la situation du foyer avec le Département de l'instruction publique et «dénonce fermement la nature déloyale des allégations fallacieuses, voire diffamatoires, formulées à son encontre tant dans la presse que sur les réseaux sociaux». Elle indique enfin «réserver ses droits» à ce propos.

La présidente de la SPG, Francesca Marchesini, nous précise que «ce n'est pas le rôle d'un syndicat d'enquêter, c'est celui de la police, de la justice, du Département. Nous, on ne peut pas savoir si les employés sont coupables ou non. On s'assure que leurs droits soient respectés, on les accompagne aux entretiens de service pour vérifier si l'entretien est conforme.» Elle alerte enfin sur les effets du battage médiatique «qui affecte beaucoup les collaborateurs ne bénéficiant d'aucun soutien visible de la direction générale».

Parallèlement, le président de la Commission de contrôle de gestion déclarait mardi dans <u>nos colonnes</u> que la conseillère d'État en charge de l'Instruction publique n'avait pas parlé d'un premier audit du foyer. Contacté, Jean Romain convient, comme en atteste le procès-verbal d'audition, qu'il y a eu confusion et que ce rapport a bien été mentionné par Anne Emery-Torracinta devant les élus.

Sophie Simon est journaliste à la rubrique genevoise depuis 2011. Elle enquête notamment dans les domaines de l'éducation, la santé, le tourisme, la politique. Elle couvre aussi les rapports de la Cour des comptes et les arrêts du Tribunal fédéral. Elle est titulaire d'un master en journalisme du CELSA (Sorbonne).

Plus d'infos

Publié: 01.02.2022, 14h42

Vous avez trouvé une erreur? Merci de nous la signaler.

THÈMES

Syndicats

Enfants

DIP-Département de l'instruction publique

15 commentaires

ARTICLES EN RELATION



AboÉducation spécialiséeUne enquête sur le Foyer de Mancy

La commission de contrôle de gestion détache trois députés pour faire la lumière sur les dysfonctionnements, dont un empoisonnement.

 $01.02.2022 Mis~\grave{a}~jour~01.02.2022$



AboFoyer de MancyMaltraitances sur des enfants: la chasse au coupable

Une analyse externe et une enquête de police devront clarifier les responsabilités de la gouvernance comme du personnel.

28.01.2022



Maltraitance infantileDépôt d'une plainte pénale dans le cadre de l'affaire du foyer de Mancy

La Commission de contrôle de gestion du Grand Conseil a communiqué vendredi les conclusions de son enquête.

10.12.2021

- chives du journal
- Politique de confidentialité
 - <u>Abonnements</u>
 - Contact

Tous les Médias de Tamedia

© 2022 Tamedia. All Rights Reserved
Enfants maltraités – La SPG se défend d'avoir couvert des employés de Mancy | Tribune de Genève